



**HAL**  
open science

## Entre construction des inégalités sociales et individuation du sujet. Que peut dire la sociolinguistique ?

Claudine Moïse

### ► To cite this version:

Claudine Moïse. Entre construction des inégalités sociales et individuation du sujet. Que peut dire la sociolinguistique ?. Laurence Arrighi et Emilie Urbain. Retour en Acadie : penser les langues et la sociolinguistique à partir des marges. Textes en hommage à Annette Boudreau, Presses universitaires de Laval, pp.19-39, 2021. hal-04072334

**HAL Id: hal-04072334**

**<https://hal.science/hal-04072334>**

Submitted on 18 Apr 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*Entre construction des inégalités sociales et individuation du sujet,  
que peut dire la sociolinguistique ?*

**Claudine Moïse, Université Grenoble Alpes, lidilem**

Je me souviens d'Annette Boudreau à Grenoble. Nous discutons à un arrêt de tram, il faisait gris. Elle était en congé sabbatique et était plongée dans l'écriture de son livre, dont le titre si évocateur qu'elle lui a donné par la suite, *À l'ombre de la langue légitime. L'acadie dans la francophonie* (Boudreau, 2016), dit cette aporie de l'ombre qui, lorsque le soleil est trop puissant, tout à la fois apaise de trop d'intensité mais écarte de la pleine lumière. L'écriture de ce livre a été fondamentale et fondatrice, comme elle le dit elle-même ; il est expression d'une chercheuse travaillant sur son lieu de vie et dévoilement d'une situation minoritaire et d'un français vécu comme illégitime, expériences riches de leurs tensions et inventions sociolinguistiques. J'ai souvent l'impression que nous échangeons intensément avec Annette Boudreau, autant que nous le pouvons entre France et Acadie, entre questions sociolinguistiques et mouvements personnels. Nous nous disons à chaque fois qu'il nous faudrait prendre le temps et l'étirer encore.

Ce texte est particulier parce qu'il balance entre un récit sur nos recherches partagées, des références à son livre et une question que nous avons plusieurs fois évoquée ensemble et qui parcourt en filigrane son ouvrage. Comment dans nos recherches faire « une sociolinguistique qui soit réellement critique », comme le dit Annette Boudreau en ouverture de son ouvrage, c'est-à-dire en lien avec les inégalités sociales, mais aussi prendre en compte la subjectivité ? Cette question ne peut se défaire de ce « nous » d'une visée et vision communes à toutes les deux, « nous » de nos recherches, de nos

questionnements scientifiques, mais aussi de nos implications, c'est-à-dire d'une sociolinguistique impliquée (Moïse 2007, 2008). Nos engagements touchent les minorités comme s'il fallait en revenir toujours à une sociolinguistique de la marge - qui traite de la marge et qui reste marginale -, avec ce sentiment d'un travail en chantier, d'un laborieux tricotage de nos convictions, à savoir que la science alimente le discours social (et évidemment le construit), que la pensée est au service de l'équité et du mieux-être, en tout cas dans les idées qui sont les nôtres. Et ce n'est pas tâche aisée quand il faut retrousser l'idéologie scientifique, l'histoire du savoir et la (re)connaissance publique de notre discipline, pour ensuite, avoir le sentiment d'avoir une certaine prise sur le réel, dans un principe de réalité. Cette démarche heuristique critique ne va pas de soi et demande à revisiter sans cesse nos perspectives et nos méthodes d'analyse, dans ce « nous » que nous partageons Annette Boudreau et moi-même.

J'aime ainsi cette occasion ici de pouvoir revenir sur notre question mantra, des inégalités sociales à saisir en lien avec la subjectivité du sujet. Ce texte est une façon de revisiter l'étude des inégalités en sociolinguistique et de mettre aussi notre discipline en abyme, de montrer comment elle avance et se construit à travers nos parcours, nos réseaux, nos projets, des colloques mais aussi au gré de nos discussions, entre flux et reflux. Ce serait une modeste participation à une sociologie de la science, de celle qui rend compte des pratiques institutionnelles et sociales, des enjeux de territoires, des complicités et des conflits (Bourdieu 2001, Braunstein 2008, Calvet 2003). Parce que ce sont aussi les relations humaines qui définissent et infléchissent un champ de recherche.

## **1. La sociolinguistique critique et les inégalités sociales, une rétrospective en duo**

Il y a entre Annette Boudreau et moi-même comme une sensibilité commune dans l'appréhension des questions minoritaires. Au-delà de ce que nous sommes et avons vécu, nous avons été marquées toutes deux d'abord par la sociolinguistique française dispensée dans les années 1980-1990 à Montpellier autour de la praxématique, puis par la sociolinguistique critique (Heller 2002) que nous avons vécu *in vivo* pendant plus de 10 ans à travers les projets *Prise de parole*. Il nous a fallu faire notre chemin entre ces paradigmes de pensée.

### 1.1. Une sociolinguistique du social

Nous avons suivi à un an d'intervalle en 1987 et en 1988 (nous aurions pu nous croiser alors !) les mêmes séminaires du Diplôme d'Études Approfondies, année de préparation au doctorat, à Montpellier. Montpellier vivait à l'heure de la praxématique dans les traces de Robert Lafont, entre la diglossie portée par Henri Boyer et l'analyse discursive et énonciative des rapports de pouvoir en discours avec Marie-Jeanne Barbéris, Jacques Brès, Françoise Gardès-Madray et Paul Siblot.

Les temps étaient propices. La sociolinguistique en France est née non contre le structuralisme mais poussée par le contexte politique d'une époque, les années 1960-1970, qui pouvait, avec l'agrément d'un engagement marxiste, mettre en tension le langage et les rapports sociaux de classes dans une volonté de théorisation. Elle était empreinte de cette période d'émulation idéologique, dont un ouvrage publié en 1974 par Bernard Gardin et Jean-Baptiste Marcellesi, *Introduction à la sociolinguistique, la linguistique sociale*, et un colloque en 1978 organisé par Bernard Gardin en seront les vecteurs. Cette sociolinguistique redonnait force à une perspective sociale qui n'avait pu

advenir<sup>1</sup>, occultée par la mémoire tutélaire façonnée au fil des années, autour de la figure de Saussure et du *Cours de linguistique générale*, qui voulait construire la linguistique comme une science, mieux la projeter dans l'avenir et la légitimer à partir des années 1960 (Chiss et Puech 1999, Puech 2008).

À Montpellier, la sociolinguistique s'est développée avec Robert Lafont dans la mouvance des études sur la diglossie occitane, et nous avons toutes deux, Annette et moi, commencé nos recherches, pourrait-on dire, dans cette lignée. Nos thèses de doctorat sur l'insécurité linguistique de jeunes francophones au Nouveau-Brunswick pour Annette et

---

<sup>1</sup> Au début du 20<sup>e</sup> siècle, les débats théoriques, qui se sont tus ensuite longtemps, étaient foisonnants et annonçaient les courants des années 70, la pluralité des parlers, la stylistique de Charles Bally, la portée sociale du langage d'Antoine Meillet, la sémantique de Michel Bréal. Antoine Meillet s'inscrit dans la lignée de Michel Bréal, son maître, et affirme pendant des années la nécessité de prendre en compte la dimension sociale du langage. « Le langage est éminemment un fait social. On a souvent répété que les langues n'existent pas en dehors des sujets qui les parlent » (Meillet [1921], 1982 : 16). Toutefois, pour Antoine Meillet, fortement empreint de la pensée d'Émile Durkheim, la dimension sociale du langage est pensée à travers les fonctionnements des groupes, portés par les institutions voire les nations, et se traduit par du changement linguistique. Nous sommes donc très loin d'une perspective de rapport de pouvoir entre les classes sociales. Pas plus que n'a considéré cette question un autre précurseur en France Marcel Cohen (1884-1974) – et même s'il s'intéresse aux groupes sociaux –, proche de Meillet et connaisseur des parlers d'Afrique du Nord qui publie en 1956, *Pour une sociologie du langage* ouvrage qui explorait une certaine pragmatique ethnologique (la force du langage à travers les cérémonies totémiques, la magie ou la religion), les actes de langage (du remerciement aux condoléances) et les effets performatifs. Le terme « sociologie du langage » serait apparu avant que ne se l'approprie Fishman en 1968 avec *Readings in the Sociology of Language*, hésitant lui même avec *Sociolinguistique* en 1970.

sur la représentation de soi de jeunes franco-ontariens pour moi-même sont étonnamment convergentes dans leurs méthodologies, ancrage scientifiques et analyses, alors que nous ne nous connaissions pas encore. En effet dans leur discours sur la langue, certains locuteurs affirmaient, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick, d'équivoques survalorisations et en même temps dénigrement de leur groupe d'appartenance. Dans ce cadre, nous avons décrit le fonctionnement politique du système scolaire franco-ontarien ou acadien au sein de la politique bilingue du Canada à l'aune des arbitrages identitaires, nous avons interrogé les pratiques et les imaginaires langagiers, les représentations et les attitudes dans un contexte que nous définissions comme diglossique. Cette empreinte praxématique nous inscrivait dans les rapports sociaux de classe marqués fortement par une théorisation du conflit diglossique et de l'auto-odi (Lafont 1967).

Par ailleurs, Annette Boudreau dit aussi avoir compris « la portée du politique et du social dans les pratiques linguistiques » (Boudreau 2016 : 45) à travers un séminaire sur William Labov à Montpellier, et avoir déjà perçu dans l'enquête ethnographique présentée par Jacques Brès sur les pratiques des mineurs de Ladrecht de l'arrière-pays cévenol, des éléments d'une sociolinguistique critique :

C'était une approche des études sociolinguistiques qui tient compte des conditions de production du langage ainsi que des idéologies qui les sous-tendent. On parle ici de productions *idéologiques*, vocabulaire peu en usage à l'époque où l'influence du structuralisme est dominante ; on fait également référence à l'analyse de la parole inscrite dans un discours lui-même incarné dans une réalité *socio-historique* (Boudreau 2016 : 44-45)

D'une façon comme d'une autre, nous avons pu mesurer à Montpellier deux dimensions centrales de la sociolinguistique dans laquelle nous allions nous inscrire, l'engagement

social et la nécessité du terrain, éléments présents chez William Labov et pour la sociolinguistique qu'on disait « américaine », même si les chercheuses et chercheurs français de l'époque n'y étaient pas vraiment effectivement rattachés. Quand, en 1964, des linguistes se sont réunis lors de la conférence de l'Université de Californie à Los Angeles, parmi lesquels Einar Haugen, Dell Hymes, John J. Gumperz ou William Labov, ils ont affirmé leur position, tenus par leur opposition à la pensée de Noam Chomsky, dans une attitude hautement défensive (Calvet 1999). John J. Gumperz, se sentant menacé, voulait mettre au centre de sa réflexion les communautés linguistiques et Dell Hymes développait la « compétence communicative » contre la « compétence » de Chomsky. Et même peut-on penser que Labov, s'il était séduit par le générativisme souhaitait devenir le pendant social de Chomsky (Calvet 2003). Or, si l'on peut dire que la sociolinguistique américaine s'est construite contre la linguistique générative, le contexte de la société américaine des années 60 - déficit budgétaire aux États-Unis, chômage, pauvreté, revendications minoritaires - a favorisé les questions autour des valeurs sociales et des effets de discrimination et d'inégalité. Suite à des commandes nationales sur la langue standard ou l'intégration, William Labov comme John J. Gumperz, mais dans une dimension interactionniste et interculturelle, ont fait de leur linguistique un champ d'intervention d'expertise sociale, engagés qu'ils étaient contre la notion de « déficit linguistique ». Ainsi, si la sociolinguistique américaine naissante était multiple, entre variationnisme, plurilinguisme, contacts de langue et aménagement linguistique, elle s'est retrouvée autour du fait que tous les chercheurs menaient leurs études sur des terrains plurilingues et qu'ils investissaient la dimension sociale, sociétale, du langage dans des engagements politiques certains. Pour autant, si ce n'est par quelques

ouvrages, articles et séminaires, ni Annette Boudreau ni moi-même n'avons rencontré au début de nos formations cette sociolinguistique et n'avons donc pu questionner la perspective sociale de la sociolinguistique par ce filtre américain. Nous en avons pourtant presque dix ans plus tard rencontré un autre.

### 1.2. Et *Prise de parole* advint

Il nous fallu du temps, à Annette Boudreau et moi-même, pour comprendre la richesse analytique d'un nouvel ancrage sociolinguistique complexe, dans la filiation de l'ethnographie de la communication. Nous nous sommes rencontrées en 1996 lors du premier projet *Prise de parole, La construction discursive de l'espace francophone en milieu minoritaire*, projet initié par Monica Heller. Je me souviens des premiers séminaires où nous nous regardions perplexes mais rassurées de voir que nous avançons *ensemble* dans un inconnu que nous ne maîtrisons pas.

L'objectif du projet était ambitieux, le cadre théorique en construction, les avancées périlleuses, les idées parfois discordantes. Mais quatre ans plus tard, entre terrains, séminaires, articles, rencontres et fortes discussions, nous étions prêtes à mieux saisir les changements identitaires des communautés minoritaires acadiennes et franco-ontariennes du Canada. Dans une tradition ethnographique, nous sommes allées sur le terrain et avons débroussaillé notre champ, avons observé et interviewé. L'équipe a ramené pendant toutes ces années d'innombrables entrevues, davantage fragments d'enquête et éléments de nos regards croisés sur les changements en cours que traces analysées dans leur intégralité. Je me consacrais au Nord, de Sudbury à Hearst, avec un collègue, Marcel Grimard, et une question en tête, « c'est quoi être francophone dans le nord de



l'Ontario ? ». Nous avons mené une quarantaine d'entretiens, avec des agents des ministères, enseignants, entrepreneurs, artistes mais aussi d'anciens mineurs et des employés. Annette Boudreau menait un travail similaire à partir des radios communautaires au Nouveau-Brunswick. Comment, à l'heure de la mondialisation, se redéfinissent les appartenances, comment les détenteurs de pouvoir, les faiseurs d'action et d'idéologie vivent les changements identitaires, les restructurations étatiques et économiques, les enjeux linguistiques ? Comment se construisent les discours en marge des discours hégémoniques ?

Tout ce travail a amené le groupe à publier un ouvrage (Heller et Labrie (dir.) 2003) qui faisait la synthèse du projet, entre l'Ontario et l'Acadie, entre tradition et mondialisation, de la religion aux centres d'appel. Nous cherchions la circulation des discours, les changements et les croisements discursifs qui avaient construit et allaient construire la francophonie. Le livre suivait donc la trame des espaces géographiques, sociaux, associatifs, culturels et économiques.

Nous imaginons notre objet comme un espace discursif, ce qui nous permet d'éviter la réification des acteurs sociaux et des groupes. Cet espace discursif – perméable, relié à d'autres espaces – consiste en une orientation plus ou moins commune des producteurs et des consommateurs des discours. La façon dont le Canada français se construit, s'imagine et se présente peut se conceptualiser comme un, ou plus souvent, comme des discours qui représentent les intérêts et les idéologies des divers acteurs qui cherchent à participer à la parole publique. Mais il est également terrain de luttes discursives, dans la mesure où les acteurs défendent différentes positions, différents intérêts, toujours changeants selon les conditions de leur époque. Il s'agit donc de cerner les caractéristiques de l'espace discursif de la francophonie canadienne, et plus particulièrement du contenu de cet espace, et des divers discours qui y ont été

formulés, par qui, pourquoi et avec quels effets (Heller et Labrie 2003 : 15-16).

Ce premier projet et cet ouvrage ont été pour Annette et moi, comme nous en avons souvent discuté, un nouveau départ théorique. Alors qu'au début de cette recherche, nous nous sentions perdues, au terme du premier volet de ce projet *Prise de parole* nous avons mieux compris comment saisir les enjeux sociaux des discours idéologisés.

Dans un second temps, le projet, *Prise de parole II, La nouvelle francophonie et le tourisme mondialisé*, a visé des sites plus circonscrits pour étayer les résultats et les analyses du premier volet de la recherche. Je gardais le nord de l'Ontario avec une enquête tout au long du mois de juillet 2003 avec ma collègue Maia Mayrymowich, et je décidai de me centrer sur le milieu touristique alors en plein bouleversement et renouveau économique dans une perspective mondialisante. Annette et les autres partenaires étaient centrés sur la nouvelle économie : un centre d'appel pour une chaîne d'hôtels, situé à Moncton au Nouveau-Brunswick, les radios communautaires au Nouveau-Brunswick, une entreprise multinationale dans le domaine de la biotechnologie à Ottawa, avec une filiale dans la région francophone de Belgique, une entreprise de post-production dans les médias, située à Montréal avec des marchés importants aux États-Unis et en Amérique latine, une Organisation Non Gouvernementale dans le commerce équitable et du mouvement vert, en réseau avec l'est du Canada, les États-Unis et l'Amérique latine. On avait aussi commencé à travailler du côté de la création artistique. Et les questions se sont précisées :

Que se passe-t-il donc dans les domaines d'activités de la nouvelle économie touchant la francophonie canadienne ? Quels répertoires linguistiques (unilingue, bilingue, multilingue) y

sont valorisés ? Quelles variétés de l'anglais, du français ou d'autres langues y ont une valeur ? Qui essaie de participer à ces activités, à partir de quelles ressources langagières ? Les francophones « de la place » possèdent-ils et elles les compétences langagières valorisées ? Possèdent-ils et elles la capacité de participer à la définition de ce qui compte comme compétence, que ce soit en anglais, en français ou dans d'autres langues ? Les produits culturels « authentiques » ont-ils une valeur ? Qui les produit, comment ? Quel lien y a-t-il entre ces produits, l'identité et la compétence langagière ? Quel impact ont ces processus sur la définition de qui compte comme francophone, et donc sur la façon dont les structures sociales francophones existantes fonctionnent ou doivent se transformer ? Quel impact y a-t-il sur le discours dominant de la francophonie canadienne comme nation, comme collectivité distincte<sup>2</sup> ?

Pendant toute la période de ce deuxième volet, les travaux d'Annette Boudreau et Lise Dubois (Boudreau 2001, Boudreau et Dubois 2004, 2008, Boudreau et Perrot 2005) m'ont apporté un éclairage théorique et sensible, indispensable à ma compréhension linguistique et culturelle de la minorité acadienne. Le tourisme a tenu une place importante dans ce nouveau projet, de l'Alberta à l'Acadie, des propositions patrimoniales à l'industrie de produits traditionnels comme cette coopérative de Chéticamp, petit village du Cap-Breton en Nouvelle-Écosse, spécialisée dans la vente de tapis hookés<sup>3</sup> (Moïse avec McLaughlin et White 2006) où Annette Boudreau avait également « fait du terrain ».

---

<sup>2</sup> Texte du projet élaboré par Monica Heller et Annette Boudreau, et soumis au CRSH, Conseil de Recherche en Sciences Humaines du Canada.

<sup>3</sup> Les tapis « hookés », tapis colorés à motifs traditionnels ou plus modernes, font partie des traditions et de l'artisanat typique appartenant aux provinces de l'Atlantique.

Le projet a changé de nom, *La francité transnationale : pour une sociolinguistique de la mouvance*, mais pas l'aventure. C'était un troisième épisode, qui a pris fin en 2008. On a traversé l'Océan vers l'Europe et j'étais clairement co-responsable du projet, encore plus investie. Les partenaires ont changé, l'Europe francophone a pris du poids. Il s'agissait, dans une perspective transnationale, centrée sur 1) la circulation et la distribution de la langue comme ressource valorisée ; 2) la mobilité géographique des francophones ; et 3) la construction et la circulation de biens culturels francophones « authentiques », d'établir le lien entre les positionnements que l'individu adopte dans le quotidien et les processus généraux de construction des catégories sociales, c'est-à-dire le maintien ou la transformation des catégories sociales, surtout celles qui portent sur l'ethnicité et le nationalisme, deux pôles qui attirent notre attention depuis un certain temps<sup>4</sup>.

Ce projet a été une nouvelle étape, théorique surtout. Toujours en prise avec les « espaces discursifs », les enjeux de pouvoir et les ressources matérielles et symboliques à circonscrire et à interpréter, l'équipe a été confrontée à travers le projet tel que défini, et par le terrain même (ou, en tout cas, tel que j'ai pu fortement le vivre), à de nouvelles dimensions sociolinguistiques : la transnationalité, la mouvance, la multimodalité, et les multisites. Il s'est agi de suivre les acteurs sociaux et les biens matériels et symboliques pour en comprendre les intérêts, les enjeux sociaux et les rapports de pouvoir, ce que j'ai fait avec d'autres à travers notamment un terrain, sur dix jours, du 7 au 17 octobre 2005

---

<sup>4</sup> Texte élaboré par Annette Boudreau et Monica Heller et soumis au CRSH, Conseil de Recherches en Sciences Humaines du Canada, 2004.

autour de la foire internationale de Montpellier qui avait pour thème le Canada.

C'est ainsi que nous avons pu, au fil du temps, entrer dans l'élaboration et la compréhension d'une sociolinguistique critique (Heller 2002).

### 1.3 De la sociolinguistique critique aux inégalités sociales

La sociolinguistique critique, dans laquelle Annette Boudreau et moi nous inscrivons a donc pour

objectif de comprendre les intérêts des groupes sociaux à se construire comme ils le font et d'examiner le rôle que jouent les pratiques linguistiques dans ces processus. L'analyse des différents discours qui circulent dans les espaces sociaux donnent à voir le pouvoir des pratiques communicatives dans la structuration sociale d'un espace donné (Boudreau 2016 : 19).

La structuration sociale et les rapports d'intérêt, de pouvoir et d'exclusion, en lien avec l'idéologie de la nation, sont ainsi au cœur de la sociolinguistique critique. Ces rapports ne peuvent s'analyser sans la thématization des inégalités sociales, dont ils sont la conséquence. Monica Heller explique comment la problématisation de ce lien n'allait pas de soi pour elle, avant de devenir incontournable :

Puis, là où je bloquais toujours, c'était sur l'exclusion, sur ce que je voyais comme une reproduction d'un mécanisme d'inégalité. À l'époque, c'était juste un malaise dans le ventre. Je ne pouvais le dire comme je te le dis là. Il y a quelque chose qui ne va pas, je ne sais pas ce que c'est. Et ça ne se discutait pas (Heller et Moïse 2010 : 7).

Ainsi, au contact de leurs différences, les groupes, confrontés les uns aux autres, acceptent ou refusent échanges et modulations et adoptent des stratégies, actualisées en discours, de rejet ou d'acceptation, en réponse à des rapports d'inégalité. Dans un article très éclairant Monica Heller (2014) revient sur cette question d'inégalité, et celle inhérente de « justice sociale » qu'elle a théorisé peu à peu à partir de la démarche de

John J. Gumperz et de l'ethnographie de la communication. John J. Gumperz s'est penché sur la question des différences sociales, qui, comme le montrent encore aujourd'hui, au sein même des démocraties, les discours d'exclusion, de rejet, voire de haine, seront bien souvent interprétés davantage en termes de jugements négatifs et excluant que de richesse positive.

Les gens se retrouvent sur l'idée de différence, en fonction des expériences qu'ils partagent. Ils s'accordent par conséquent sur la signification qu'ils donnent à ces différences, et par la suite sur les conventions de communication qu'ils développent afin d'indiquer leurs cadres d'interprétation. Le manque de communication entre les groupes est prévisible, puis, à partir de là, la présumée séparation entre les groupes empêche les gens de se familiariser avec les manières des autres, et par conséquent avec la façon de les interpréter ». (Heller 2014: 43)

Pour saisir ces différences sociales John J. Gumperz s'appuie sur la notion de contextualisation, notion qui doit être considérée dans sa complexité spatiale, temporelle, normative (institutionnelle et culturelle), émotionnelle, intentionnelle et de positionnement, pour expliquer des enjeux parfois enkystés et réactivés dans les prises de parole :

J'entends par *contextualisation* l'emploi par des locuteurs / auditeurs de signes verbaux et non verbaux qui relie ce qui se dit à un moment donné et en un lieu donné à leur connaissance du monde. Le but est de dégager les présuppositions sur lesquelles ils s'appuient pour maintenir leur engagement conversationnel et évaluer ce qu'on veut dire (Gumperz [1982] 1989 : 211).

Ces indices de contextualisation sont liés à des ressources communicatives que les locuteurs mobilisent en fonction du cadre d'interaction, tout cela relevant d'un processus d'*inférence* (Gumperz [1982] 1989), qui s'actualise dans des *situations-clés* (Heller 2014 : 41-45).

Monica Heller explique que l'approche de John J. Gumperz met l'accent sur l'analyse des différences sociales et « a représenté une première étape importante pour aborder les idéologies qui sous-tendent les relations institutionnelles de l'inégalité » (2014 : 45), mais que cette étape ne s'attache toutefois pas assez aux raisons de la construction des inégalités sociales ni pourquoi « on fait de telles inférences » (Heller 2014 : 42). Ainsi, l'important est de chercher à comprendre *comment* se reproduisent les inégalités à partir des différences sociales et, pour ce faire, de saisir les rapports de domination dans leurs conditions historiques de production, conditions qui maintiennent les distances sociales, les enjeux, les intérêts et les trajectoires des acteurs sociaux, leurs ressources matérielles et symboliques, et les loyautés minoritaires à leur propre groupe d'appartenance. Dans cette dimension empirique de la sociolinguistique critique, la démarche ethnographique, par l'observation interactionnelle et *in situ*, permet de saisir les processus de maintien et de reproduction culturels, et les dynamiques et inégalités sociales. Je pense que nous n'avons jamais conceptualisé, ni Annette Boudreau ni moi-même, la part heuristique du terrain historicisé, contextualisé et expérientiel, avant de rencontrer Monica Heller. Face à cet ancrage si stimulant, nous avons pu mesurer combien la domination sociolinguistique, dans une perspective de rapports de pouvoir et d'inégalités sociales, s'actualisait dans la construction complexe des frontières des groupes, portées par les idéologies en circulation.

## **2. Les inégalités sociales subjectivées, un à-venir à partager**

### 2.1 De notre subjectivité de chercheuses

Je voudrais poursuivre le fil de cette histoire en présentant nos subjectivités à l'œuvre dans nos recherches, mises en abyme dans nos écrits et qui nous ont amenées aussi, Annette Boudreau et moi-même, à nous interroger sur la part de subjectivité des locuteurs, à saisir dans l'interprétation des inégalités sociales. Dans son ouvrage, Annette Boudreau a réussi avec sincérité et talent à se dire dans son intimité sociolinguistique de chercheuse, quand sa propre place constitue le terreau de ses questionnements. Outre que ce cheminement serve d'exutoire, il permet de mettre en perspective des tensions culturelles et linguistiques en milieu minoritaire. Elle raconte la France qu'elle a vécue entre intimidation et émerveillement (Boudreau 2016 : 37-41), elle montre sa « ratification de la domination », les malentendus culturels, une certaine humiliation à ne pas comprendre, en miroir des témoignages de Didier Eribon, de John J. Gumperz, de Nancy Huston ou d'Annie Ernaux. Ces expériences de la langue majoritaire, le français de France, sonnent comme l'acte originel, fondateur et déclencheur d'une prise de conscience intime et sociolinguistique « Je parlais *quoi* finalement ? ».

Les récits de ces moments de vie personnels permettent, au-delà de sa propre histoire et de la compréhension de pourquoi nous faisons ce que nous faisons, de regarder au plus près les phénomènes sociolinguistiques de minorisation et, peut-être, de les aborder en considérant par ricochet la part subjective des participantes et des participants à nos projets. Encore une fois, il s'agit bien de « nous », Annette Boudreau et moi-même. Cette subjectivité que nous avons cherché dans nos entretiens étaient une part de nous-mêmes, dans nos propres minorisations, linguistique pour Annette Boudreau, de classe pour moi-même. Sans nos échanges et émulations intellectuelles autour des trois volets de l'immense projet à épisodes, *Prise de parole*, nous n'aurions pas avancé sur ce chemin



d'une sociolinguistique des inégalités sociales mais aussi des subjectivités. Nous avons avancé et réfléchi ensemble. D'année en année, les liens intellectuels, professionnels et personnels se sont construits ; ceux avec Annette Boudreau ont été profonds, riches d'un même mouvement fait de découverte, d'envie, et d'expériences de minorisation, proches d'une sensibilité et de questions communes, ce qui me fait écrire encore ce qui suit.

## 2.2. Une nécessaire prise en compte du sujet

Ces cheminements personnels nous rappellent combien les questions de subjectivité et d'individuation sont au cœur aujourd'hui de l'appréhension du sujet. L'individu n'existe qu'en devenant sujet, être conscient et autonome, pris entre déterminismes et libre-arbitre, élans et retraits de la virevolte existentielle. En ce sens, il peut réinventer la façon d'être acteur social. Si « le programme institutionnel » (Dubet 2002) des États-nations - ou dans notre cas, des groupes communautaires minoritaires - décideur de vies, a permis pendant longtemps la socialisation des individus et leur ancrage culturel, professionnel et familial, les années 1960 sonnent le temps d'un questionnement ontologique profond et d'un individu libre de ses choix dans une émergence du sujet, entre conscientisation et subjectivation. Ces transformations ont bouleversé la façon de se percevoir comme minoritaire dans la francophonie canadienne. Alors qu'il était protégé, voire d'aucuns diraient aliéné, par la conception traditionnelle de la famille et du groupe avec la langue française et la religion pour ciment, le sujet a vu la perception de soi changer à partir des années 1970, tout d'abord à travers les engagements politiques nationalitaires puis par une culture mondialisée, valorisée, voire marchandisée ; il pouvait, dans une certaine mesure envisager une forme d'autonomie ou, en tout cas, de choix de vie. Au-delà des

rapports d'inégalités des structures sociales, ces constructions des sujets qui participent aussi des changements sociaux, sont à interroger, d'autant plus qu'elles se fabriquent dans l'interaction. Le sujet individuel et social n'est jamais donné, il ne peut exister qu'en interaction et relation dans une quête de lui-même, loin d'un *moi* qui se voudrait construction assurée et figée mais illusoire, loin d'une certitude d'identité homogène. Il naît d'un autre, majoritaire ou minoritaire, qu'il se représente, révélateur de soi dans une émergence de parole. Cet autre alors, dans sa présence effective ou imaginée, silencieuse ou parlée, donne à se dire au sujet qui s'échappe à lui-même à travers boucles réflexives, lapsus, marques énonciatives, reformulations, marques langagières, variations stylistiques, argumentation entre pathos et ethos, etc. Par exemple, l'insécurité linguistique en situation minoritaire est sans aucun doute le produit de déterminismes sociaux, d'enjeux de domination culturelle et linguistique, l'anglais au Canada, mais aussi le fait d'un rapport à soi-même face à une langue standard. Ainsi, au niveau des groupes, les sujets parfois trop empêchés s'enferment dans des processus de réification et catégorisation culturelles, vivant la complexité sociale et linguistique dans une quête de légitimité.

Avec Annette Boudreau, il me semble que nous avons essayé de travailler en ce sens, dans la compréhension des mécanismes subjectifs liés à l'insécurité linguistique, lorsque par exemple nous avons mis en place, dans le cadre d'un projet transnational entre Montpellier et Moncton, des ateliers d'écriture pour de jeunes francophones parfois mal pris dans leurs langues (Moïse 2014). Au-delà des objectifs sociaux et pédagogiques, nous souhaitons à la fois permettre aux jeunes gens, participants à l'expérience, de valoriser leurs pratiques langagières, éloignées du standard ; de conscientiser les

phénomènes d'insécurité linguistique à travers des situations et expériences similaires, d'un bord de l'Océan à l'autre ; de se décentrer et de relativiser les situations de minorisation. D'un point de vue plus analytique, il était intéressant de voir que cette sociolinguistique impliquée nous permettait de saisir en même temps la subjectivité de chacun et les enjeux sociaux de la domination, dans une incontournable intrication.

### 2.3. Pour une sociolinguistique du sujet

Ainsi, et de mon point de vue, les analyses autour des sujets sociolinguistiques, en situation minoritaire et/ou de rapports de pouvoir, peuvent s'appuyer aussi en partie sur les linguistiques de l'énonciation (Moïse 2017), voire psychanalytiques (Bretegnier 2016), où le « je » est au centre de l'analyse. Par exemple, à partir d'entretiens menés en Ontario et autour de la notion de frontières, j'ai choisi, tâche heuristique ardue, de me pencher sur les frontières symboliques intérieures de l'individu pris dans la complexité de ses identités en changement et en mouvement dans un contexte social.

Les déplacements intérieurs à soi pouvaient alors se dire par des marques langagières subjectives, d'hybridation, d'informalisation, de stylisation, de jeux de normes, mais aussi, comme ce sera le cas ici, par des indices de reformulation, tels que les formes *disons, c'est-à-dire, je veux dire*. J'ai voulu explorer ces formes de ruptures et de franchissements, qui se dessinaient donc à travers le sujet psychique en prise avec sa propre énonciation, le sujet en interaction avec un autre, un *tu* qui le révèle à lui-même et pour lequel il se donne à voir. Mais dans le même temps, il s'agissait de comprendre comment ces formes apparaissaient quand le sujet cherche à affirmer des positionnements sociaux. Ce balancement intérieur n'était donc pas seulement quête de soi mais, en même temps, quête d'un rôle social. En ce sens, il s'agit de saisir le sujet intime et le sujet social, l'un n'allant pas sans l'autre, ces va-et-vient intérieurs,

de soi au sujet social, rendant compte de « frontières sociolinguistiques » (Moïse 2017 : 198).

La sociolinguistique critique refuse d'explorer ces pistes analytiques et d'aller sur le terrain de la subjectivité du sujet, des mouvements personnels, constitutifs aussi, à mon sens, des structurations sociales. Monica Heller dans un entretien avec moi explique sa démarche de pensée :

La question c'est de savoir si c'est seulement psychologique ou s'il y a une explication sociologique. Comment ça se fait que pour certains, c'est « non ça ne va pas, je ne peux pas » et pour d'autres « je préfère rester ». Ça me rappelle une conversation que j'ai eue il y a une douzaine d'années avec une dame du nord de l'Ontario à Timmins. Elle avait une soixantaine d'années à l'époque. Elle disait qu'elle avait une nostalgie terrible, du bon vieux temps où tout le monde avait sa place dans la communauté. Timmins est une petite ville hétérogène, il y avait le quartier francophone, italien, etc.... Tout le monde avait sa place. Elle savait dans quelle case tout le monde rentrait. Et là, c'est comme s'il n'y avait plus de structure, plus d'organisation, c'est comme le chaos. Elle se sentait perdue. Pour moi, j'ai eu cette réaction : quelle est la raison de ces places attribuées ?

(Heller et Moïse : 7d)

Pour continuer dans ce sens, je me souviens qu'au terme de la première édition de notre projet *Prise de parole* et en vue de la publication de notre ouvrage commun (Heller et Labrie (dir.) 2003), j'avais proposé une étude énonciative et argumentative du discours mondialisant<sup>5</sup>. Si mon analyse ne correspondait pas aux attentes d'une sociolinguistique

---

<sup>5</sup> Dans le cadre de nos recherches, Monica Heller et Gabrielle Budach formalisaient un cadre d'analyse qui allait nous servir pour les études à venir. Trois discours principaux étaient identifiés, chacun situé historiquement et associé à des conditions socioéconomiques dominantes. Le *discours traditionaliste*, véhiculé par les élites et notamment le clergé, repose sur un certain repli politique et économique des francophones du Canada autour d'une légitimité historique et des valeurs fédératrices telles la famille, l'église et la langue. Vient après la seconde guerre mondiale le *discours modernisant* qui s'appuie sur une représentation politique et territoriale de la nation. L'autonomie du groupe s'affirme par le biais de l'État et de la mainmise de certaines institutions, particulièrement celles valorisant l'homogénéité linguistique, comme le système scolaire. Aujourd'hui, un nouveau discours, le *discours mondialisant*, tente à la fois de

critique, dont je ne maîtrisais pas alors complètement les fondements, je ne renie pas ce que j'avais essayé de montrer. Je posais que les éléments mondialisants mis en discours et en circulation, notamment le lexique entrepreneurial et la marginalisation du « nous » collectif, répondaient à des prises en charge énonciatives en « je » dans une visée polyphonique et argumentative face à un Autre, anglais, construit entre distanciation, manipulation et reconnaissance. Je vois bien aujourd'hui les fils que nous pouvons tirer d'une telle analyse centrée sur la subjectivité du sujet, en la mettant en miroir des inégalités sociales produites en discours et en interaction par les entrepreneurs et observées sur le terrain dans le Nord de l'Ontario.

#### 2.4. Pour des réflexions à venir : des émotions à l'agentivité

Aujourd'hui, pour la compréhension des différences et des inégalités sociales, je ne peux donc me départir des forces subjectives des sujets. Ce vers quoi semble aller aussi Annette Boudreau ces derniers temps quand elle confie vouloir étudier la perception de l'accent, le sentiment de honte ou l'adhésion au silence. Récemment avec Geneviève Bernard Barbeau (Bernard Barbeau et Moïse 2019), nous avons réfléchi sur les liens entre les dynamiques de minorisation, les paradigmes sociolinguistiques et les émotions. Face aux inégalités sociales, nous avons pointé la nécessité de prendre en considération les processus d'individuation, les mécanismes d'émancipation des groupes, formes d'agentivité, et la place des émotions. Les années 1970 ont mis au centre de la

---

garder la force du réseau francophone, tout en s'adaptant au libéralisme, aux conditions du marché, à la perte des ressources anciennes (industrie lourde dans le nord de l'Ontario par exemple). Le bilinguisme, voire le multilinguisme, sont valorisés comme ressource et peuvent permettre de créer un espace économique et de services francophones.

sociolinguistique du contact des langues le conflit des groupes et les rapports de frontalité comme l'a fait, entre autres, la sociolinguistique occitano-catalane. Dans une perspective historicisée, temps à la fois social et scientifique autour de la diglossie, les processus de minorisation linguistique ont été décrits par l'auto-odi (Garabato et Colonna 2016) et l'auto-dévaluation de son propre groupe, phénomènes plus collectifs qu'individuels. Aujourd'hui, et dans une perspective d'individuation, centré sur la subjectivité du sujet, les Sciences Humaines et Sociales, dans leur ensemble et plus particulièrement en analyse de discours, se ré-approprient le paradigme des émotions (*Affect Theory*), issu de la psychologie sociale (Wetherell 2012) comme le montrent les études historiques (Moïsi 2008) ou la sociologie même avec l'école de Francfort (Rosa 2018). Il est temps que la sociolinguistique, sans doute via l'analyse de discours, fasse de même, comme j'ai pu le montrer autour de la violence verbale ou des discours de haine. Les questions de minorisation sont à liées aux émotions qui, telles que la honte, la colère ou le ressentiment envers autrui, participent largement de la construction discursive des rapports de pouvoir, de manipulation et d'emprise.

Ainsi, de la perception intime de soi (honte, silence) à l'expression du sujet dans l'action (agentivité, fierté) se tricotent entre l'individu et le social de nouvelles façons complexes d'être au monde, de l'aliénation à une certaine libération de soi. Sans vouloir renier les forces agissantes des luttes sociales, il est important de chercher à comprendre les rapports de domination et de soumission, pris dans les structures sociales et les intérêts des acteurs, à travers subjectivité, émotions et agentivité, pour rendre complexité et émancipation au sujet agissant. On peut concevoir la capacité d'agir, en suivant Judith Butler, de façon performative et dans une négociation des normes. C'est une relation consistant à être impliqué dans ce à quoi l'on s'oppose, cette façon de retourner le pouvoir

contre lui-même pour produire des modalités alternatives de pouvoir, pour établir une contestation politique qui n'est pas une "pure" opposition, qui ne "transcende" pas les relations contemporaines de pouvoir, mais consiste en un difficile labeur de construction d'un futur à partir de ressources inévitablement impures (Butler 2005 : 32).

En ce sens et d'un point de vue sociolinguistique, l'agentivité est intéressante parce qu'elle s'inscrit en discours dans une dimension politique, elle est « puissance d'agir discursive » (Butler 2004 : 201-252), caractérisée par une affirmation de soi, « ego-affirming », liée à l'action, « act-constituting » (Duranti 2007 : 454), l'une et l'autre se jouant en interaction.

Penser la possibilité d'une *agency* en politique, c'est renoncer à croire qu'on pourrait se situer hors du pouvoir, qu'il faudrait sortir entièrement des rapports de domination pour mettre en œuvre une politique d'émancipation. [...] C'est depuis l'intérieur des mots du pouvoir que l'on peut critiquer la domination dont ils peuvent aussi être porteurs (note de l'éditeur, Butler 2004 : 275).

Mais, de mon point de vue l'agentivité est à considérer moins de manière antagoniste, voire agoniste, *face* aux normes que dans une façon d'être *avec* les normes, de les négocier et de les habiter, ou, pour le dire autrement, l'agentivité serait de faire librement des choix, dans un processus nécessaire de reconnaissance, tout en considérant que la force individuelle d'action est liée « aux conditions sociales d'existence » (Cardon, Kergoat et Pfefferkorn 2009 : 15).

Si l'on quitte le champ de la frontalité, l'agentivité en discours serait à saisir plus dans des ré-appropriations de normes que dans des oppositions à l'intérieur même des instances de pouvoir mises en discours. C'est certes une position que renierait Judith Butler mais qui va pour moi dans le sens d'accommodations liées davantage à la

subjectivité du sujet qu'à une certaine conscience politique de l'action.

### **En guise de conclusion**

Depuis maintenant 20 ans, Annette Boudreau et moi-même vivons un compagnonnage en amitié et en recherche. Nous avons cheminé ensemble, d'une sociolinguistique du conflit diglossique à la sociolinguistique critique. Nous abordons les années qui viennent dans une même sensibilité, entre réflexivité, autonomie et émotions, comme si la profondeur du temps nous donnait à penser les constructions, les différences et les inégalités sociales, au-delà des luttes de pouvoir et à l'aune de libertés et émancipations possibles. Alors que nous vivons une accélération mondiale des exclusions et des inégalités, peut-être, et s'il est encore temps, voulons-nous croire à la force des émotions et à notre capacité d'agir.

### **Bibliographie**

- Bernard Barbeau, Geneviève et Moïse, Claudine (2019), « Transformation des dynamiques minoritaires, paradigmes sociolinguistiques et émotions », dans *Minorisations linguistiques et inégalités sociales*, in *Minorités linguistiques et sociétés / Linguistic Minorities and Society*, n°12, p. 31-50.
- Boudreau, Annette (2001), « Langue(s), discours et identité », *Francophonies d'Amérique* n°12, p. 93-104.
- Boudreau, Annette (2016), *À l'ombre de la langue légitime. L'Acadie dans la francophonie*, Paris, Classiques Garnier.
- Boudreau, Annette et Dubois, Lise (2004), « La radio communautaire en milieu minoritaire : légitimation identitaire, diversification du marché linguistique et



changement linguistique », Delamotte-Légrand, Régine (dir.), *Les Médiations langagières. Des discours aux acteurs sociaux*, Publications de l'Université de Rouen Dyalang, CNRS vol. II, p.177-187.

Boudreau, Annette et Dubois, Lise (2008), « Représentations, sécurité/insécurité linguistique », dans Roy, Sylvie et Dalley, Phyllis (dir.), *Francophonie, minorités et pédagogie*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 145-175.

Boudreau, Annette et Perrot, Marie-Ève (2005), « Quel français enseigner en milieu minoritaire ? Minorités et contact de langues : le cas de l'Acadie », dans Babault, Sophie et Leconte, Fabienne (dir.), *Construction de compétences plurielles en situation de contacts de langues et de cultures*, Glottopol, Revue de sociolinguistique en ligne, numéro 6, p.7-21.

Bourdieu, Pierre (2001), *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir.

Braunstein, Jean-François (2008), « Désunités, styles et épistémologies historiques », *Histoire des sciences. Méthodes, styles et controverses*, Paris, Vrin, p. 227-224.

Bretegnyer, Aude (2016), *Imaginaires plurilingues en situations de pluralités linguistiques inégalitaires*, Habilitation à Diriger des Recherches, Université du Maine.

Butler, Judith (2004), *Le pouvoir des mots. Politique du performatif*, Paris, Éditions d'Amsterdam.

Butler, Judith (2005), *Trouble dans le genre (Gender trouble). Pour un féminisme de la subversion*, Paris, La découverte.

Calvet, Louis-Jean (1999), « Aux origines de la sociolinguistique, la conférence de sociolinguistique de l'UCLA (1964) », *Langage et société*, numéro 88, p. 25-46.

Calvet, Louis-Jean (2003), « Weinreich, les contacts de langue et la sociolinguistique », dans Billiez Jacqueline (dir.), *Contacts de langues, modèles, typologies, interventions*, Paris, L'Harmattan, p.17-23.

Cardon, Philippe, Danielle Kergoat et Roland Pferfferkorn (dir.) (2009). *Chemins de l'émancipation des rapports sociaux de sexe*, Paris, La Dispute.

Chiss, Jean-Louis et Christian Puech (1997), *Fondations de la linguistique. Études d'histoire et d'épistémologie*, Paris, Duculot.

Cohen, Marcel (1956), *Pour une sociologie du langage*, Paris, Albin Michel.

Dubet, François (2002), *Le déclin de l'institution*, Paris, Seuil.

Duranti, Alessandro (2007), *Key Terms in Language and Culture*, Oxford, Victoria, Blackwell Publishing.

Gadet, Françoise (2005), « 1977 : sur un moment clé de l'émergence de la sociolinguistique en France », *Cahiers de l'ILSL*, numéro 20, p.127-138.

Garabato, Carmen, et Colonna, Romain (dir.) (2016), *Auto-odi. La haine de soi en sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan.

Gardin, Bernard et Marcellesi, Jean-Baptiste (1974), *Introduction à la sociolinguistique, la linguistique sociale*, Paris, Larousse.

Gumperz, John J. ([1982] 1989), *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative* Paris, L'Harmattan.

Lafont, Robert (1967), « Sur l'aliénation occitane », *Le Fédéraliste*, numéro 9, p. 107-138.

Heller, Monica (2002), *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Paris, Didier.

Heller, Monica (2014), « Gumperz et la justice sociale », *Langage et société*, numéro150, p. 41-53.

Heller, Monica et Labrie, Normand, (dir.) (2003), *Discours et identités. Le Canada français, entre modernité et mondialisation*, Fernelmont, Belgique, Éditions modulaires européennes.

Meillet, Antoine ([1921 et 1936], 1982), *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion.

Moïse, Claudine (2007), « Déambulations sociolinguistiques », Lambert P., Millet A., Rispaïl M. et C. Trimaille (Éds), *Variations au cœur et aux marges de la sociolinguistique. Mélanges offerts à Jacqueline Billiez*, Paris, L'Harmattan, p. 179-186.

Moïse, Claudine (2008), « La violence verbale, l'intervention des linguistes en entreprise », Pierozak I. (Éd.) *Sociolinguistique et réflexivité : vers un paradigme réflexif et herméneutique*, Cahiers De Sociolinguistique, numéro 3, <https://www.u-picardie.fr/LESCLaP/spip.php?article59>

Moïse, Claudine (2014), « *L'Acadie a dit* ou des ateliers d'écriture entre Montpellier et Moncton : l'expérience d'une sociolinguistique impliquée », dans Arrighi Laurence et Leblanc Matthieu (dir.), *La Francophonie en Acadie, Dynamiques sociales et langagières. Textes en hommage à Louise Péronnet*, Prise de Parole, Sudbury, p. 269-288.

Moïse, Claudine (2015), Présentation, *Un observatoire de la tranquillité publique de Montpellier. Des enjeux sociaux et scientifiques, Les insultes : bilan et perspectives, théorie et actions*, Presses de l'Université de Savoie, p.169-173.

<http://www.llseti.univ-smb.fr/web/llseti/589-les-insultes-bilan-et-perspectives-theorie-et-actions.php>

Moïse, Claudine (2017), « Les frontières sociolinguistiques du sujet : disons, c'est-à-dire, je veux dire », dans Auzanneau Michelle et Greco Luca (dir.), *Dessiner les frontières*, ENS Éditions, p. 156-171.

Moïse, Claudine, McLaughin, Mireille et White, Chantal (2006), « le tourisme patrimonial : la commercialisation de l'identité franco-ontarienne et ses enjeux langagiers », *Langue et nouvelle économie, le cas du Canada*, Langage et Société, numéro 118, p. 85-109.

Moïsi, Dominique (2008), *La géopolitique de l'émotion*, Paris, Flammarion.

Puech, Christian (2008), « Qu'est-ce que faire l'histoire du récent ? », Congrès Mondial de Linguistique, <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf08334>

Rosa, Harmurt (2018), *Résonance. Une sociologie de la relation au monde*, Paris, La Découverte.

Wetherell, Margaret (2012), *Affect and emotion. A new social science understanding*, London, SAGE.

